



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EPINAL, le 15 JUIN 2021

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

DIRECTION DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA PRÉSIDENTE

Service Assemblée

ATTESTATION D’AFFICHAGE

Je soussignée, Emilie COLNÉ - Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence -, atteste que le Recueil des Actes Administratifs du mois de mai 2021 est désormais consultable au Conseil départemental des Vosges - Direction de l'Assemblée et de la Présidence - Service Assemblée - 8 de la rue de la Préfecture - 88000 EPINAL, 1^{er} étage (couloir de droite à côté de la salle des délibérations).

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
L'Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence


Emilie COLNÉ

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à « Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges ».